

BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD
3175 14th AVENUE, UNIT 1
MARKHAM; ONTARIO; L3R 0H1
CANADA

PRODUIT: BATTEZ-LE OISEAU (BEAT IT BIRD)



Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT..... Brodi Specialty Products Ltd.
3175 14th Avenue, Unit 1
Markham,
Ontario
Canada
L3R 0H1
905-475-6084

NOM DE PRODUIT..... BATTEZ-LE OISEAU (BEAT IT BIRD)

FAMILLE CHIMIQUE..... SOLVANTS ORGANIQUES.

POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.

FORMULE CHIMIQUE..... MELANGE.

NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES..... BATTEZ-LE OISEAU (BEAT IT BIRD)

USAGE DE PRODUIT..... Vaporisateur à effet repulsive pour les oiseaux indésirables.

LIVRE DE FORMULA/LAB #..... F 04-900.

Section 02: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
ISOPROPANOL	5-10	400 ppm	67-63-0	>4720 mg/kg RAT - ORALE	12000 ppm (8 h) RAT - INHAL
ETHANOL	15-40	1000 ppm	64-17-5	7060 mg/kg RAT - ORALE	31623 ppm (4 h) RAT - INHAL
METHYL ANTHRANILATE, 99%	10-30	NOT AVAILABLE	134-20-3	3288 mg/kg ORALE-RAT	2.8 mg/l INHAL-RAT
PARFUM	1-5	N/A	N/A	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE
1,1-DIFLUOROETHANE	30-60	1000	75-37-6	NON DISPONIBLE	383000 ppm (4 h) RAT - INHAL

Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIE DE PENETRATION
INGESTION..... PEUT CAUSER DES MAUX DE TETE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES FAIBLESSES.

INHALATION AIGUE..... AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT. LES VAPEURS D'ISOPROPANOL PEUVENT PRODUIRE L'IRRITATION DU NEZ ET DE LA GORGE.

CONTACT AVEC LES YEUX..... PEUT CAUSER DES IRRITATION.

ABSORPTION PAR LA PEAU..... ETHANOL CONTACT CUTANE RISQUE D'ABSORPTION PERCUTANEE CAUSANT LA DEPRESSION DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL.

CONTACT AVEC LA PEAU..... IRRITATION LEGERE.

EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... LA LIMITE D'ETHANOL-LONG A RÉPÉTÉ L'EXPOSITION ORALE PEUT AVOIR COMME CONSÉQUENCE LE DÉVELOPPEMENT DU DOMMAGE DU FOIE PROGRESSIF AVEC LA FIBROSE.

EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE..... LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.

LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT..... VOIR SECTION II.

Section 04: PREMIER SOINS

PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE..... CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU: LAVER LA PEAU ATTEINTE A L'EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

TEMPERATURE D'AUTO IMFLAMMATION..... LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST 422 (ETHANOL).

PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLERS DE PULVERISATION POUR REFROIDIR LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.

INFLAMMABILITE..... HAUTEMENT INFLAMMABLE.

SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES.

MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.

SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE (% VOLUME)..... 19.

SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE (% VOLUME)..... 0.6.

DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION.

SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES..... NON APPLICABLE.

SENSIBILITE AUX CHOCS..... NON APPLICABLE.

PRODUIT: BATTEZ-LE OISEAU (BEAT IT BIRD)**Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.....	VAPEUR ET FUMÉE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL EST CLASSEE COMME:.....	>45cm BUT <100cm.
RETOUR DE FLAMME.....	OUI.
POINT D'ECLAIR (C), VASE CLOS DE TAGLIABUE(CONCENTRE).....	LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST L'ISOPROPANOL @ 12 DEG. C.

Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL

PROCEDURES DE NETTOYAGE FUIITE/DEVERSEMENT.....	ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATERIAU ABSORBANT INERTE ET DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ETINCELLES. EVITER D'INHALER LES VAPEURS. AERER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS D'EAU.
---	--

Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....	GARDER A L'ECART DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES, OU FLAMMES.
CONTROLES D'INGENIERIE.....	VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE.
PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE.....	RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE, DONT LA TEMPERATURE D'EXCEDE PAS 50 DEG C.
MATIERES SYNERGIQUES.....	AUCUN CONNU.

Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL

GANTS/TYPE.....	PORTER DES GANTS RESISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.
RESPIRATOIRE/TYPE.....	LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE, ON RECOMMANDE D'UTILISER UN RESPIRATEUR DU TYPE A CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU EGALER.
YEUX/TYPE.....	VERRES DE SECURITE.
CHAUSSURES/TYPE.....	PAS NORMALEMENT REQUIS.
AUTRE/TYPE.....	NON REQUIS(E).

Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....	AEROSOL.
APPARENCE.....	LIQUIDE CLAIR, JAUNE PALE.
ODEUR.....	PARFUME.
SEUIL DE L'ODEUR.....	NON DISPONIBLE.
PRESSION DE VAPEUR(PSIG)(AER) @ 20 C.....	60 - 70.
POINT D'EBULLITION.....	LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST L'ÉTHANOL @78.5C.
TAUX D'EVAPORATION.....	PLUS DE 1.
ACETATE DE BUTYLE NORMALE	
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1).....	PLUS DE 1.
(PAR POIDS)	
SOLUBILITE DANS L'EAU g/L (20°C).....	NEGLIGEABLE.
pH.....	NON APPLICABLE.
DENSITE (LIQUIDE).....	0.86-0.90.
COEFFICIENT DE REPARTITION EAU/HUILE.....	NON DISPONIBLE.
POINT DE CONGELATION:(°C).....	NON DISPONIBLE.
DENSITE (AEROSOL).....	0.87-0.91.
% DE LA VOLATILITE DE AEROSOL.....	>90.

Section 10: STABILITE ET REACTIVITE

PRODUITS DANGEREUX DE DECOMPOSITION.....	VAPEURS ET FUMÉE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
STABLE CHIMIQUEMENT:	
OUI.....	SOUS DES CONDITIONS NORMALES.
NON, QUELLES CONDITIONS?.....	NON APPLICABLE.
COMPATIBILITE AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.	
NO, LESQUELLES?.....	OXYDANTS PUISSANTS.
REACTIVITE, SOUS QUELLES CONDITIONS?....	NON APPLICABLE.

Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

EFFETS DE REPRODUCTION.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTION N'EST PRESUME.
IRRITATION DU PRODUIT.....	IRRITANT DES YEUX ET DE LA PEAU.
CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT..	INCONNU(E).
CANCEROGENICITE DU PRODUIT.....	LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME CANCEROGENES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS REGLEMENTES COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ETE EVALUES PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).
TERATOGENESE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST PRESUME.
MUTAGENESE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST PRESUME.

PRODUIT: BATTEZ-LE OISEAU (BEAT IT BIRD)**Section 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUE**

ENVIRONNEMENTAL..... NON DISPONIBLE.

Section 13: DECHETS

MÉTHODE D'ÉLIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MÊME VIDÉS. ÉLIMINER CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FÉDÉRALE.

Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORTD.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.
CLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION (AÉROSOLS, UN1950, CLASS 2.1).**Section 15: LEGISLATION****RÈGLEMENTS CANADIENS**CLASSIFICATION SIMDUT..... A,B5,D2B.
CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 2.
CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Environnemental) TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMESTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.**RÈGLEMENTS U.S.**NIVEAU DE HMIS - SANTÉ..... 1 HASARD QUELQUE PEU.
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 3 HASARD SÉRIEUX.
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITÉ..... 0 HASARD MINIMUM.
HMIS ÉVALUANT LA PROTECTION PERSONNELLE B.
NFPA CODE 30B..... NIVEAU 2.
L'INFORMATION DE SARA 313 : CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUN TI SOUMIS D'INGRÉDIENTS LES CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DE LA PLANIFICATION DE SECOURS ET LA COMMUNAUTÉ DROIT-A-CONNAISSANT L'ACTE DE CFR 372. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.
CALIFORNIA PROPOSITION 65:..... LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 : AVERTISSEMENT : CE PRODUIT NE CONTIENT INTENTIONNELLEMENT AUCUN PRODUIT CHIMIQUE CONNU DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER, LES DÉFAUTS DE NAISSANCE OU TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.
TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances des) TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA.
VOC (w/w%)..... <40. TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.**Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS**NOTICE DE BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT À DES PERSONNES QUALIFIÉES QUI S'EN SERVENT À LEURS PROPRES RISQUES. BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT AUX ÉVÉNEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DÉCOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAÎSSENT SUR LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU'AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S'APPLIQUENT PAS À N'UNE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.
PRÉPARÉ PAR..... TECHNICAL SERVICES
PRÉPARATION DATE MAR16/10